Zeitschrift: Revue internationale de théologie = Internationale theologische

Zeitschrift = International theological review

Band: 14 (1906)

Heft: 53

Rubrik: Chronique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CHRONIQUE

THÉOLOGIQUE ET ECCLÉSIASTIQUE.

* La circulaire du St. Synode de Pétersbourg, du 31 mars 1905, au patriarche de Constantinople, Joachim III. — Cette seconde circulaire, que nous avons le vif regret de ne pas posséder en entier et dont nous ne pouvons citer que quelques passages, nous paraît être un document important en ce qui concerne le rétablissement projeté de l'union des Eglises. D'abord, le St. Synode de Russie a remarqué de très grosses lacunes dans la précédente lettre de S. S. le patriarche Joachim, et il les lui signale en les regrettant:

« Notre joie, certes, n'est pas, quant à présent, complète. Dans le chœur des Eglises autocéphales sœurs qui ont prêté l'oreille à votre paternelle invitation, ce nous est un très vif plaisir de voir et de saluer notre commune mère l'Eglise de Sion, et nous y voyons bien aussi nos jeunes sœurs, récemment dotées de l'autocéphalie, c'est-à-dire les Eglises de Grèce, de Roumanie, de Serbie et de Monténégro. Mais, par contre, nous n'y voyons point du tout les deux grands et très antiques sièges d'Alexandrie et d'Antioche; nous n'y voyons pas davantage les glorieuses Eglises autocéphales de Chypre et du mont Sinaï; nous n'y voyons pas non plus les Eglises orthodoxes d'Autriche et autres pays. Quant aux fils spirituels de l'Eglise en Bulgarie, ils ne peuvent prendre leur place dans la grande famille commune et peut-être, hélas! en sont-ils encore eux-mêmes à ne pas en éprouver le désir. Différents motifs, qui n'ont point tous la même gravité, ont empêché ces Eglises de participer à un acte si utile pour le bien commun et si désirable, et peut-être faut-il que le baume du temps, que notre charité fraternelle, que notre mutuelle condescendance fassent leur œuvre pour écarter ces regrettables dissentiments...

A notre grand chagrin, nul ne peut le nier, en ces dernières années, les questions et les affaires ecclésiastiques ne constituent souvent, très souvent même, qu'un prétexte ou un écran derrière lequel se cachent des ambitions d'ordre temporel; ce sont des moyens dont on se sert pour atteindre des fins politiques et réaliser des projets nationaux; on les utilise chez les forts pour conquérir et dominer, chez les faibles pour obtenir la liberté et l'indépendance...

Pour qui sait lire entre les lignes, il y a là des faits que les adversaires de l'Eglise orthodoxe orientale ne manquent pas d'interpréter et de commenter contre elle, et qui ne peuvent que réjouir l'Eglise romaine en particulier. Les théologiens ultramontains ont plaisir, en effet, à insinuer aux orthodoxes d'Orient de commencer par rétablir l'union entre eux avant de vouloir la rétablir avec les autres Eglises. Ces mêmes ultramontains parlent d'une commission interecclésiastique de Pétersbourg, qui serait chargée de préparer une réponse aux questions posées par le comité vieux-catholique de Rotterdam et l'évêque anglican du Fond-du-Lac en Amérique», en attendant que le patriarche de Constantinople « mette les intéressés en demeure de fournir la profession solennelle de leur foi » (sic). Les ultramontains en question, qui sont menés à la baguette par leur propre patriarche, s'imaginent que l'union des Eglises peut se faire à la baguette et que le patriarche de Constantinople agira à la façon et selon les procédés du pape de Rome. Ils se trompent. Les « intéressés », dans cette question, sont tous ceux qui ont intérêt au rétablissement de l'union, donc les orthodoxes orientaux aussi bien que les orthodoxes occidentaux. De plus, aucun frère n'a le droit de « mettre en demeure » ses frères. Quant aux anciens-catholiques, ils n'ont pas d'autre « profession solennelle de foi » que celle de l'ancienne Eglise des huit premiers siècles, laquelle est suffisamment connue en Orient comme en Occident. Les ultramontains susdits semblent croire qu'il est question entre les Eglises séparées de travailler à une profession de théologie, c'est-à-dire à un exposé théologique des dogmes, exposé qui devrait être accepté par toutes les Eglises comme un document dogmatique. Ils se trompent; ils confondent foi et théologie. Jamais les Eglises ne seront unes dans les matières plus ou moins philosophiques et scientifiques de la théologie, parce que ce sont des matières changeantes. Rome, qui est habituée à changer et à vouloir imposer comme dogmes ses propres élucubrations théologiques, se figure que l'Eglise d'Orient entrera aussi dans cette voie. Rome a réussi, effectivement, à répandre cette vue dans certaines contrées de l'Orient où son influence ne s'est que trop exercée; mais, grâces à Dieu, cette opinion n'est pas celle de l'Eglise orthodoxe d'Orient, pas plus qu'elle n'est celle de l'Eglise ancienne-catholique d'Occident. Aux deux Eglises, la foi orthodoxe de l'ancienne Eglise une et indivisée suffit et suffira; la théologie n'est qu'une science, et aucune science n'est le dogme.

A en croire les communications de la presse, il est question de tenir, en Russie ou à Constantinople, des réunions périodiques auxquelles assisteraient les délégués de tous les différents groupes orthodoxes dans le but d'échanger des vues sur les grands intérêts d'ordre général. Ces réunions auraient lieu tous les trois ans. Elles ne seraient pas un concile, mais de simples conférences théologiques et ecclésiastiques, qui prépareraient sans doute le retour aux conciles œcuméniques. Nous applaudissons vivement.

* Excellent aveu du « Russian Orthodox American Messenger » (October Supplement, 1905, p. 349-350): « The great act of self abnegation, however, is not for the West alone. It must be divided between the East and the West. If the Christian ideal of the union of churches is to become possible, at some remote future epoch, it is necessary for the orthodox church of the East to recognize that all the characteristically eastern features, it has accumulated in the course of centuries, are no more than local peculiarities, and also it must recognize the right of the West to continue to practice its own peculiarities within the Œcumenical church, in as for at least as these peculiarities do not contradict the spirit and the principles of the universal orthodox.

Is this double great feat ever to be accomplished? Will the West and the East ever consent to give up the exclusiveness of the peculiarities of their civilisation, for the sake of the Christian idea of love and union?

Who can tell?

But the uncertainty of the future must not hinder the spiritual labours of the present. When the apostles asked the Saviour concerning the time of the restoration of the kingdom of Israel, He told them, that they must not be concerned about dates and terms established by the Father in His power.

Remembering these words, we must diligently prepare the materials, which may be needed, be it only in a very remote future, for the construction of the spiritual edifice of one Christianity.

C'est précisément la doctrine que les anciens-catholiques n'ont cessé de soutenir. Il n'y a qu'une Eglise orthodoxe universelle, soit en Orient, soit en Occident; son esprit et ses principes doivent être maintenus en Orient et en Occident; ces deux parties de l'Eglise universelle ont le droit, sous cette réserve, de pratiquer leurs traditions particulières, lesquelles n'empêchent nullement l'union; et l'union ne peut se rétablir entre les deux parties séparées que

par des actes d'abnégation réciproque. Très-bien. Les ancienscatholiques sont prêts.

* The Archbishop Tikhon and the Bishop Tuttle. — « Chicago, Nov. 10, 1905. A very unfortunate event occurred last Sunday (November 5) in New York City. The Russian Archbishop Tikhon, of whose pleasant relations with ourselves I have spoken in previous letters, re-ordained to the priesthood Dr J. N. W. Irvine, who after canonical trial had been deposed several years before by the Bishop of Central Pennsylvania.

This act was announced beforehand in a letter from the Russian prelate to our own presiding Bishop. In this letter Archbishop Tikhon reminds us that until within the past year we have provided no courts of appeal, and that Dr Irvine was thus debarred from appealing from the "conduct and sentence of his diocesan — Bishop Talbot," "We cannot," he says, "and must not let that controversy, either canonically or otherwise, influence us in the Holy Orthodox Church in doing what we know and believe is according to the love, mercy, and justice of our Blessed Lord and Saviour Jesus Christ. The Rev. Dr Irvine has well-nigh thirty vears served as a minister at God's Holy Altar and desires until death in this wise to obey the voice of the Holy Spirit. [Note the seeming acknowledgment of our orders.] We feel it, therefore, our duty as well as a pleasure to confer upon him the gifts and graces of the Holy Orthodox Church as she has received them from the Holy Ghost." He requests Bishop Tuttle to "convey to the House of Bishops, when in council assembled, that our action must not be interpreted as being either inimical or unloving, for we are alone guided by the canons and usages of the Holy Orthodox Church, and we trust by the high sense of justice and charity which the Great Head of the One Holy Catholic Church has bestowed upon us, and which we know you will graciously allow to be our true motives."

Our presiding Bishop replied courteously but firmly. He called attention to Canon V. of Nicea, which requires that "persons who have been cast out by one Bishop are not to be readmitted by another." He suggests that in waiving past controversy the Archbishop "has not taken such care that 'inquiry should be made' as the Canon [Nicene] prescribes in such a serious matter as a reinstatement in the priesthood of one who, as a matter or fact, now stands deposed by another Bishop in the Church of God." He adds," It is my understanding that it is a Catholic principle that Holy Orders are indelible. If you carry out your intention, may I ask your Grace to consider the implication involved in such

an act of 'ordaining'? It seems to me it would be a public expression on your part of a repudiation of the validity of orders of our Church, and might be a serious interruption to the current of amity and unity now setting in between the two Churches."

In spite of this dignified protest from official quarters, and in spite of other intimations, including one from Bishop Crafton, whose friendly relations to the Archbishop are well known, that such an act must be regarded as unfriendly, Dr Irvine was ordained (?) Deacon last Saturday and Priest on the following day. Thus by one incomprehensible act of uncanonical and reckless aggression the Archbishop has put an end abruptly to our hopes that the two Churches might come better to understand each other through his kindly efforts. It is sad.

Dr Irvine has a most unenviable record. Wandering about to many parishes, everywhere he has gone, he has been involved in trouble, sometimes scandal. On his deposition he brought suit for libel and conspiracy, and was beaten in both the lower court and in the Supreme Court of Pennsylvania. He appealed to the House of Bishops, which refused to reopen the case, and decided that Dr Irvine's only course was to prefer canonical charges against his Bishop. He followed this advice, and the Board of Inquiry thus called into being decided that there was no case. The Diocesan Convention was appealed to and sustained the Bishop. New charges were formulated against the Bishop, but before the new Board of Inquiry could assemble, the parties who had signed the presentment had withdrawn their signatures, on the plea that they had been induced to sign by misrepresentation. Such is the man whom Archbishop Tikhon seeks to rehabilitate.

The interference is, of course, quite contrary to Canon Law, and the Archbishop would be sore pressed indeed to cite any Canons of his own Church which permit a metropolitan to interfere with the disciplinary affairs of another province. He possesses no appellate jurisdiction whatever in the case. Nor is this all. His method of procedure is grossly irregular. If he had possessed jurisdiction, it would have been his part to order a new trial. Instead of this he decides on the basis of *ex parte* statements that D^r Irvine is not guilty and proceeds — not to restore him to his functions, but— to re-ordain him!

Implicitly treating D^r Irvine as one who has had valid orders, he reiterates these orders sacrilegiously. The alternative view is that he hereby announces his conclusion that we have no orders. This conclusion, however, must have been reached very recently, for only three weeks earlier he welcomed the writer with full cle-

rical honours into the sanctuary when celebrating pontifically in the Servian chapel of this city.

The event has naturally caused much indignation, and *The Living Church* plainly intimates that a request to the Holy Synod for Archbishop Tikhon's recall is in order.

* Les « Annales de philosophie chrétienne » et leur nouveau programme. — Cette Revue, fondée par Bonnetty, a atteint sa 77° année. Son dernier directeur, M. l'abbé Ch. Denis, mort l'an dernier, a été remplacé par M. L. Laberthonnière. Ce changement de rédaction a donné lieu à un nouveau programme, publié en tête du numéro d'octobre dernier (p. 1-31). Le ton en est très élevé et l'inspiration excellente. A part les pages 15-18, où le principe d'autorité religieuse est insuffisamment expliqué et où l'obscurité pourra paraître à plusieurs une réticence regrettable, on ne peut qu'applaudir au souffle de sincérité, de libéralisme large, quelquefois même hardi (Rome n'apparaissant que dans un lointain très estompé), qui anime l'ensemble du morceau. Nos lecteurs liront avec plaisir les passages suivants.

Avant tout, ce beau mot de St. Augustin: « Cherchons comme cherchent ceux qui doivent trouver, et trouvons comme trouvent ceux qui doivent chercher encore; car il est dit: L'homme qui est arrivé au terme ne fait que commencer. » Donc les Annales chercheront. La Rédaction avoue que la tâche du chrétien qui veut toujours mieux comprendre le sens et la portée du christianisme, est « une tâche qui ne s'achève pas » (p. 11). Elle reconnaît qu' « il s'agit de reviser nos positions intellectuelles, d'élargir, de compléter, de vivifier notre conception du christianisme... Pour la dégager de la gangue humaine que nous y mêlons toujours, il faut nécessairement la remettre ou plutôt nous remettre avec elle au creuset de la vie et de la réflexion » (p. 12).

Ce travail ne peut se faire que par la recherche: « la recherche est nécessaire » (p. 19). Par là on n'entend nullement faire appel à l'argument d'autorité. Faire un tel appel serait « se dérober ». S'il y a des « données de l'enseignement reçu » et des « définitions promulguées », on déclare que ce sont là « des problèmes à résoudre bien plutôt que des solutions ». « Ce n'est pas, dit-on, parce que le géomètre a supposé le problème résolu qu'il a déjà toute la solution possible et désirable... Et la preuve que les enseignements dogmatiques sont, en même temps que des solutions, des problèmes à élucider, c'est que, d'un autre point de vue, toute théologie n'est en fin de compte qu'une tentative pour les résoudre davantage en les traduisant en concepts assimilables » (p. 29). — Excellent. Mais que va dire Rome?

Quoique la Rédaction déclare « habiter sous la protection de Pierre », cette protection ne gênera personne, tant qu'elle ne sera vraiment qu'une protection. Car ce n'est certainement pas pour éluder les recherches philosophiques et scientifiques imposées par la situation actuelle, que la Rédaction a précisé ainsi cette situation toute nouvelle: « La spéculation philosophique d'une part, la critique historique et exégétique de l'autre, ont modifié les points de vue, introduit des problèmes inédits, aiguisé des curiosités nouvelles; les méthodes ont été précisées; des discussions sur les points fondamentaux ont été abordées avec une extrême ardeur et une pleine franchise » (p. 22). A besoins nouveaux, devoirs nouveaux. L'apologétique sérieuse du « christianisme » (car c'est de lui seul qu'il s'agit, p. 23) ne se fera qu'à cette condition.

La Rédaction ne veut point être une école fermée. Elle fait appel même aux adversaires, à ceux qui ont « leurs raisons de ne pas croire », autant qu'à ceux qui ont des raisons de croire. « Ne serait-ce pas une duperie de parler toujours de la valeur de la raison, si pratiquement on n'avait jamais cette confiance en elle? C'est en ce sens et sous cette forme, pas autrement, ... que notre œuvre doit aboutir à une apologie du christianisme » (p. 25). On ne souffle mot du catholicisme romain.

Cet excellent esprit est encore mis en plus complète lumière par la déclaration suivante: « Notre rôle à nous n'est pas de promulguer des définitions, ni de nous poser en représentants ou en gardiens attitrés de l'orthodoxie. S'il est nécessaire qu'une autorité s'exerce 1) ... il ne nous appartient à aucun degré de l'exercer, pas plus du reste qu'à personne de ceux qui sont dans le rang avec nous. Et s'il importe que nous nous en souvenions, il importe aussi que les autres s'en souviennent. Notre rôle, c'est d'explorer, de jeter la sonde, de remuer des idées, de les discuter, de les critiquer pour les mettre à l'épreuve, mais non de juger et de condamner . . . Le péril dont avant tout nous devons nous garder, c'est de supposer que nos conceptions du moment, notre manière de voir et de comprendre les choses, soient la norme définitive et indiscutable de ce qui doit être à jamais pensé, de telle sorte que nous n'aurions plus qu'à nous dresser en ennemis contre ce qui du premier coup n'entrerait pas ou ne semblerait pas entrer en elles » (p. 26). — Et encore. Non seulement les écrivains des Annales ne posent pas « en représentants et en gardiens attitrés de l'orthodoxie », mais ils déclarent que « pratiquement, pour chacun de nous comme pour chaque groupe, comme pour l'humanité

¹⁾ Ici nous exprimons de nouveau le regret que la Rédaction n'ait pas dit clairement quelle est cette autorité, sa nature, son étendue, son mode d'exercice, etc.

dans son ensemble, l'orthodoxie dans les esprits est un idéal qui n'est pas atteint, puisque partout plus ou moins, même chez les meilleurs, les plus éclairés, les mieux orientés, subsistaient des idées incomplètes et erronées, puisque ni en nous, ni autour de nous, la vérité n'est assez explicite pour informer pleinement les esprits. L'Eglise en ce monde n'est pas la réalisation consommée de cet idéal: autrement, une fois dans son sein, on n'aurait plus rien à faire. » Il est vrai que la Rédaction ajoute aussitôt que l'Eglise est « l'organe par lequel cet idéal se réalise dans l'humanité » (p. 27): comparaison toute gratuite et que rien n'autorise dans l'enseignement du Christ, image pleine d'obscurité, trop exclusive, trop absolue et dont il serait facile d'abuser. Mais je veux croire qu'en l'employant on n'a pas songé à toutes les erreurs qu'on pourrait y mettre aisément et qu'il serait ensuite très facile d'en extraire. Je le répète, je veux croire à la parfaite bonne foi du Rédacteur: car on ajoute, quelques lignes plus loin, que ceux qui enseignent dans l'Eglise « doivent commencer par apprendre et continuer ensuite d'apprendre; de telle sorte qu'un travail se fait incessamment dans l'Eglise par le concours de tous les fidèles et même, en un sens, de l'humanité tout entière ».

Enfin, on avoue qu'on a subi des défaites, mais on espère que dans ces défaites et par ces défaites mêmes, une rénovation, qui se dessine dejà, se réalisera (p. 29). Dieu le veuille! Nul plus que nous n'applaudira à la rénovation de l'Eglise romaine, de sa théologie, de son enseignement et de ses pratiques. Puisse la nouvelle Direction des « Annales » y contribuer dans une large part! Qu'elle nous permette de lui dire — elle ne prendra sans doute pas cela pour un compliment, mais c'est un plaisir que nous nous accordons — qu'en la lisant, nous croyions lire, sauf aux pages obscures et amphibologiques, un programme ancien-catholique.

* Le programme de « Demain ». — « Demain » est une nouvelle Revue hebdomadaire, fondée à Lyon comme « organe de critique et d'action ». Le Directeur, M. Pierre Jay, et ses collaborateurs paraissent les uns plus libéraux, les autres moins, disons même très peu. Mais laissons les personnes de côté et ne voyons que les déclarations. On lit dans ce programme: « La France catholique (lire romaniste) se meurt. Mais elle succombe beaucoup moins aux attaques de ses ennemis qu'aux défaillances et aux déformations qu'elle s'inflige à elle-même, dans son propre sein . . . Ce phénomène de stérilité est des plus explicables: la France catholique (lire romaniste) est de moins en moins chrétienne. La forme religieuse lui reste assurément. Mais le vase baptisé se vide chaque jour de son contenu spirituel et moral. De telle sorte qu'il

ne subsiste plus guère, chez nombre des nôtres, que l'habitude de gestes et de rites dont ils ne savent plus le sens profond ni la fécondité. Comment s'étonner ensuite si le *simulacre* religieux demeure sans résultat? Il s'agit donc de nous guérir tout d'abord nous-mêmes de notre propre mal. » — Certes l'aveu est grave.

Ajoutons qu'il fait honneur à la sincérité des coupables, et que les lignes suivantes donnent le meilleur espoir: « Puisqu'il est bien démontré que les décadences sociales sur lesquelles tant de pharisiens, éternels frappeurs de la poitrine d'autrui, s'offrent le triste plaisir de se lamenter toujours sans avoir l'humilité de s'en accuser jamais, ont premièrement en nous leur principe, nous combattrons moins les ennemis du dehors que nous ne trancherons au dedans de nous-mêmes. Excellent. — « Cette intime refonte de conscience et de mentalité, qui sera l'idée directrice et fixe de notre organe, comporte un double objectif: la guerre aux égoismes et aux sophismes d'ordre politique, social, religieux, qui paralysent, compromettent ou font dévier l'action chrétienne; la prédication du vieil idéal évangélique, que la politique a banni de tant d'œuvres, de tant de cœurs, de tant de bouches. » Nous, anciens-catholiques, nous ne saurions mieux dire.

Et encore: «L'amour de la liberté sera pour nous l'amour de la liberté des autres. Que nous arrivions à la conquérir 1), et nous ne l'abandonnerons pas le jour où nous n'y trouverons plus que le profit d'autrui. Contre toute opinion triomphante, quelle que soit son excellence d'ailleurs, nous réserverons toujours l'imprescriptible droit de dissidence de l'individu. Nous n'abaisserons point la fierté sacrée de notre cause en laissant croire par des regrets, qu'il nous est impossible de vivre dans un milieu qui nous refuse des privilèges... Enseigner au peuple qu'il possède un droit inaliénable de révolte quand ses chefs deviennent des tyrans, leurs décrets de proscription fussent-ils signés au nom de la liberté, ne sera qu'une partie de notre œuvre. » On comprend aisément l'applaudissement que nous donnons à cette déclaration : car nous, fidèles anciens-catholiques, nous peuple chrétien, nous n'avons pas fait autre chose que de nous révolter contre les chefs de la hiérarchie papiste, lorsque, violant l'Ecriture, la tradition, le dogme, ils sont devenus les «tyrans» des âmes et de l'Eglise catholique, tout en affirmant que leurs « anathèmes » étaient lancés au nom de la liberté!

¹⁾ Pardon! Vous avez la liberté religieuse la plus entière, toute celle que le droit commun et la défense des libertés nécessaires de l'Etat peuvent permettre; vous avez même en France d'énormes et injustes privilèges. En sorte que, si vous vous croyez privés de la liberté dans l'état actuel des choses, il faut travailler vite à la « refonte de conscience et de mentalité » dont vous venez de parler.

- « La religion qu'il nous faut aujourd'hui, écrivait naguère l'archevêque Ireland, ne consiste pas à chanter de belles antiennes dans des stalles de cathédrales tandis qu'il n'y a de multitude ni dans la nef, ni dans les bas-côtés, et qu'au dehors le monde meurt d'inanition spirituelle et morale. » Bravo! Vive la réforme catholique!
- « Le meilleur est de se servir de l'esprit critique et de ne faire usage que de procédés scientifiques. » Bravo encore! Vive la théologie scientifique!
- Pour nous, toute vérité démontrée sera une vérité orthodoxe... Notre but n'étant pas de dogmatiser pour notre propre compte, mais de coopérer à la formation des esprits, nous ne serons inféodés à aucune école... Loin de méconnaître le mal, nous venons le combattre en nous-mêmes, dans notre passivité, notre égoïsme, notre ignorance... La bataille des idées ne comporte pas de ruses. Pour nous, toute vérité sera bonne à dire... Nous proclamerons la pensée d'autrui, en même temps que nous nous en prévaudrons...»

En vérité, c'est parler d'or. Les intentions sont excellentes. Toutefois ce ne sont là, jusqu'à présent, que des paroles. L'important est de les mettre en actes, et de savoir si, lorsque Rome condamnera les actes, les acteurs se soumettront et rentreront dans les coulisses, comme l'ont déjà fait plusieurs collaborateurs de cette Revue. Hélas! les déclarations de ce genre abondent dans les cartons du romanisme libéral; mais les fidèles sérieux, aujourd'hui, veulent des actes. Nous les attendons, en voulant oublier que nous avons été trompés tant de fois!

* Aveux de M. Birot, vicaire général d'Albi, sur l'état actuel du catholicisme en France. — Dans un article très remarquable (Annales de philosophie chrétienne, novembre 1905), M. B., après avoir affirmé « la nécessité d'une constante réforme » dans les éléments humains de la religion, ainsi que « dans les ministres de l'Eglise, qui ne sont pas à l'abri des influences terrestres > (p. 114), décrit, avec une précision navrante et avec une sincérité pleine de grandeur, « la décadence de l'ancienne Eglise de France ». Il faut vraiment lire ces pages 115-121, où la profondeur de la plaie est mise à nu avec une extraordinaire sûreté de diagnostic; puis, l'état d'esprit du clergé français, p. 122-123; ensuite, ce fourmillement des dévotions les plus diverses, ces manifestations « avortées ou mesquines du sentiment religieux anémié, ce « parasitisme qui naît de la faiblesse et qui l'augmente », ce ritualisme débordant à travers lequel « le catholicisme apparaît aux esprits qui errent autour de l'Eglise comme une espèce de mâquis inaccessible à la

raison et inhabitable pour une conscience éclairée » (p. 124). C'est navrant. Cependant M. B. a l'espoir que, si la façade s'effrite et se disloque, l'édifice résistera, et que la vie n'est pas atteinte dans sa source même (p. 126 et 132). Il croit à une rénovation. Puisse-t-elle se réaliser! Une loyauté aussi entière mérite d'être exaucée. Toutefois cette rénovation ne se réalisera, croyons-nous, que par des idées claires, des procédés nets, des explications sans amphibologie, dans lesquelles il n'y aura plus de ces images louches où se cachent les malentendus et grâce auxquelles les erreurs se perpétuent. Que de fois les âmes vraiment chrétiennes n'ont-elles pas réclamé cette réforme de l'Eglise, non seulement in capite et in membris, mais aussi dans son enseignement, dans sa morale, dans sa discipline, dans son culte! Et toujours, avec un art satanique, cette réforme a été écartée. De là, peu à peu, les abandons dont M. B. se plaint si éloquemment. Il n'est que temps d'y remédier, mais en frappant l'ennemi. Et M. B. et ses amis doivent savoir où est l'ennemi: l'histoire est éblouissante de clarté. Espérons. En attendant, que M. B. me permette d'appeler son attention sur le passage suivant de la p. 127. Il dit: « La conception d'un christianisme entièrement immobile non seulement dans ses dogmes et sa constitution, mais encore dans son expression scientifique et sociale, ne pouvait que figer les catholiques dans un conservatisme étroit qui les eût définitivement exclus du mouvement général de l'humanité. Leur foi eût été vouée à la mort en raison même de sa fidélité, puisqu'elle se fût identifiée à un état de choses qui devait être nécessairement dépassé. C'est en effet le double mystère de la religion, que l'humain y soit nécessairement le véhicule et le support du divin, et que le divin reste toujours identique à lui-même dans l'instabilité et le constant renouvellement de l'humain. »

Cette déclaration me semble contenir une grave méprise. D'une part, elle distingue dans le christianisme le divin et l'humain : le divin, qui doit rester « toujours identique à lui-même » ; l'humain, qui doit constamment se renouveler. C'est très bien. Mais, d'autre part, les théologiens romanistes ont l'habitude d'escamoter « l'identité du dogme » par la façon dont ils pratiquent le fameux « développement » du dogme. On connaît les dogmes romains, que la papauté et ses adhérents imposent comme des développements identiques de l'enseignement du Christ, et qui en sont, disons le mot, la corruption. Pour mettre fin à cette méprise, il faut dire que le dogme, élément divin, enseignement même de J.-C., doit être toujours le même, mais que son expression humaine, plus ou moins scientifique, doit constamment se développer et se perfectionner : et qu'ainsi le christianisme, dans ses éléments divins (dogmes), doit être fixe et immuable, mais variable et progressif dans ses éléments

humains (théologie, discipline, etc.). Donc la foi dans les dogmes, et dans les dogmes seuls, loin d'être « vouée à la mort en raison même de sa fidélité », ne peut vivre qu'à la condition de se rester fidèle à elle-même. Ce n'est pas l'humain qui est le support du divin, mais au contraire, c'est le divin qui est le support de l'humain, en ce sens que les enseignements divins de J.-C. sont indépendants de la théologie, et que, loin d'être réglés par elle, ils doivent en être la base et le support. St. Paul a mis ce point en parfaite lumière: ipso summo angulari lapide Christo Fesu (Eph. II, 20; voir aussi I. Cor. III, 10 et suiv.). Ce n'est pas non plus à l'état de choses ambiant que la foi doit s'identifier, mais uniquement à l'enseignement du Christ, son unique objet. L'état des choses change, la théologie comme science humaine change, la discipline change. Ce qui reste immuable, c'est le Christ, l'enseignement du Christ et ses préceptes. Donc les prétendus dogmes romains ne sont pas des dogmes, mais de simples formules théologiques, souvent erronées et qu'il faut rejeter énergiquement. Essayer de les sauver diplomatiquement par l'ergotage, c'est continuer le funeste escamotage de la réforme, dont l'Eglise a tant souffert. Il faut que M. B. et ses amis se résignent à voir la vérité telle qu'elle est, et à en tirer les conséquences théoriques et pratiques qu'impose l'impitoyable logique. Rien de plus, mais rien de moins.

* Abus de l'Eglise romaine condamnés par un membre de cette Eglise. - Dans son très beau livre intitulé: Vers l'Eglise libre 1), M. de Narson s'élève contre les abus de pouvoir « comme il s'en rencontre parsois dans l'histoire des papes». « Les catholiques, dit-il, pourraient passer outre, sans manquer à l'obéissance due au chef de l'Eglise. Ils le pourraient comme hommes, parce qu'il n'y a pas de puissance au monde qui ait le droit d'empêcher des êtres doués de raison et de libre arbitre de traiter librement toutes les questions à la solution desquelles il convient que les arguments de raison ne restent pas étrangers. Ils le pourraient comme catholiques », etc. (p. VII). - M. de N. blâme Lamennais de s'être séparé de la cause catholique et de ses frères d'armes, parce qu'il était désavoué et repoussé par les chefs et les représentants officiels de cette cause. « C'est en quoi il se trompa, dit M. de N.; car l'encyclique Mirari vos n'engageait point l'infaillibilité doctrinale de l'Eglise, et Lamennais conservait par conséquent, au point de vue même de l'orthodoxie, le droit d'avoir raison contre Gregoire XVI > (p. 222).

M. de N. blâme les procédés employés par la cour de Rome contre les évêques Geay et Le Nordez. Il signale la « cuisine » à

¹⁾ Voir, dans cette l'evue, pp. 109-112, 130-134, 157-161

laquelle celui-ci se trouva soumis dès son arrivée à Rome (p. 320), les menaces dirigées contre ce « prisonnier du Vatican » (p. 321), etc. Il s'élève contre les empiétements des nonces à Paris, en 1824, 1826, 1850, 1904 (p. 313-319). Il flétrit l'épiscopat français de Napoléon III, «l'aberration de cet épiscopat courbant devant un homme et devant un trône des genoux qu'il n'aurait dû incliner que devant l'autel et devant Dieu » (p. 234). Il mentionne ce fait qu'un certain nombre d'évêques français actuels refusent de se prononcer sur la question de la dénonciation du Concordat, et cela, parce que Léon XIII s'était réservé cette question (p. VI)! Il ne les qualifie pas de valets du pape, mais qui ne voit dans ce fait une mentalité de valets? - Tout en se portant défenseur des congrégations, il concède qu'elles « ont certainement comme tous les agrégats humains, leurs tares et leurs défaillances » (p. 59). Il accuse formellement les Augustins de l'Assomption d'avoir simulé » l'obéissance envers Léon XIII. Il s'élève à ce sujet contre « certaines parades de soumission au chef de l'Eglise », et il ajoute (p. 293): « Ai-je besoin d'ajouter que, selon moi, les Augustins de l'Assomption, en restant journalistes malgré Léon XIII, étaient et demeuraient dans leur droit, parce que Léon XIII n'avait pas celui de leur interdire cette profession? Mais on aurait aimé plus de franchise dans cette résistance à l'ukase romain. On peut résister à l'injustice, d'où qu'elle vienne, mais quand on résiste, il ne convient pas de s'attribuer devant les hommes le mérite de l'obéissance et du sacrifice. » Parfait.

M. de N. déclare qu' « il faut élaguer de l'enseignement religieux tout ce qui tend à matérialiser la religion » (p. 351). Et en conséquence il condamne « cette effroyable imagerie » des crucifix, des sacréscœurs avec des flammes par en haut et de grosses gouttes de sang par en bas (p. 351). Combien je regrette de ne pouvoir reproduire ici les pages si chrétiennes où il condamne « l'énormité doctrinale», les « croyances tout à fait superstitieuses et antithéologiques au premier chef», relatives à ce que le « divin cœur » aurait promis à Marie Alacoque; la façon humiliante et non chrétienne dont on traite les pauvres dans l'église (p. 350); la fameuse maison de Lorette, dont la légende continue de figurer au bréviaire (p. 352). Et encore: «Est-il nécessaire de croire, dit M. de N., que la sainte Vierge est apparue à une bergère de 14 ans pour lui révéler que les crimes des prêtres criaient vengeance au ciel et que l'antechrist naîtrait de l'accouplement d'un évêque et d'une juive, et pour lui enjoindre d'aller raconter ces choses à Pie IX? Est-il nécessaire de croire que, si l'on porte le scapulaire du Carmel au moment de la mort, on est sauvé ipso facto, nécessairement, et le respect et l'amour que nous devons à la sainte Vierge

nous obligent-ils vraiment à attribuer à un sale morceau d'étoffe une influence aussi déterminante sur le salut éternel? Quel rapport y a-t-il entre cette croyance et la sublime doctrine du Christ? > (p. 353). Il signale aussi les abus du culte nouveau de St. Antoine de Padoue, la quantité des cierges et des fleurs plus grande dans les chapelles de Marie et des saints à la mode que dans celle du St. Sacrement, et surtout ces hommages dont on entoure l'évêque dans les cérémonies qu'il préside. « Un Huron, dit-il, qui entrerait tout à coup dans une église catholique pendant une de ces messes où l'évêque fait chapelle, irait droit à l'idole et non pas au tabernacle » (p. 354). Excellent.

*La bulle «Unam sanctam». — La «Revue du clergé français» (15 octobre 1905, p. 442) analyse ainsi un article de «L'ami du clergé» sur cette bulle: «1° Elle est authentique; 2° elle est incontestablement dogmatique. Clément V n'a pas révoqué l'acte de Boniface VIII, il n'a fait qu'en montrer la portée. La doctrine s'en réduit à ceci: Toute créature humaine, même le monarque, dans les actes de sa vie publique, est soumise à l'autorité spirituelle du Pontife romain. » — Avis aux chefs d'Etat et aux gouvernements. Avis aussi aux bons fidèles de l'Eglise romaine, qui doivent tenir cette doctrine pour un dogme, donc pour une vérité divine révélée par J.-C., et qui voudraient aussi, d'autre part, tenir à l'indépendance politique de leur nation.

* Un plaidoyer pour la séparation en France. — Il s'agit du livre déjà mentionné de M. de Narfon. L'auteur se prononce franchement pour la séparation de l'Eglise et de l'Etat (pp. v et 346). Il la considère comme « un très grand bien ». Il s'élève contre la «si évidente aberration» des jurisconsultes catholiques qui, à Rome, en octobre 1904, ont dénié à l'Etat le droit de résilier tout concordat avec Rome, sous prétexte qu' « il n'a aucune qualité pour juger entre l'Eglise et lui de l'exécution de ce contrat », et qu'en fait, l'Etat, en faisant un contrat avec Rome, «se borne à promettre solennellement d'exécuter ce à quoi il est déjà obligé. N'est-ce pas formidable que des jurisconsultes français puissent être « ultramontanisés » à ce point! (p. IX-X). M. de N. n'admet pas « que les fins temporelles de l'Etat doivent être subordonnées absolument aux fins spirituelles de l'Eglise » (p. x). Son opposition contre le concordat de 1801 est d'autant plus intéressante (pour un membre de l'Eglise romaine) qu'il considère ce concordat comme « attribuant au pape dans le gouvernement de l'Eglise plus d'autorité que le Christ n'en conféra jamais au chef de l'Eglise » (p. 168). - M. de N. ne craint pas d'expliquer ainsi pourquoi les évêques français tiennent tant au concordat; c'est

qu' « ils doivent tout au concordat . . . d'abord l'existence comme évêques... ensuite l'autorité démesurée dont ils jouissent sur le petit clergé... puis les palais qu'ils habitent et où ils ne sont, au surplus, que les hôtes de la société civile et qui contribuent tout de même, dans la plus large mesure, à leur assurer un prestige qu'il vaudrait mieux qu'ils dussent exclusivement à la supériorité de leur intelligence et à l'éminence de leurs vertus (p. 325-327). En général, M. de N. est pour la séparation de la politique et de la religion. Il demande que les évêques et les prêtres « abandonnent la politique aux politiciens », et qu'ils n'aient, « ainsi qu'ils ne doivent avoir », d'autre souci que de gagner des âmes à I.-C. (p. 360). Il avoue loyalement le mal que la politique fait à la religion et à l'Eglise. A propos de la Révocation de l'Edit de Nantes, il s'écrie noblement (p. 38): «Le crois ou meurs de l'Islam ne m'inspire ni moins de répugnance, ni moins d'indignation quand il tombe de lèvres catholiques: ou plutôt il provoque en moi une répugnance encore plus vive, car il me blesse à la fois comme homme et comme chrétien, étant la négation absolue de la liberté humaine dans ce qu'elle a de plus inviolable et de la doctrine de l'Evangile dans ce qu'elle a de plus élevé, de plus noble et de plus beau.» - M. de N. semble heureux de la disparition du pouvoir temporel du pape. «Si l'autorité morale du pape, dit-il, est vraiment, comme le pensent MM. de Mun et Clémenceau et comme nous le croyons sans peine, en raison inverse de sa puissance matérielle, comment donc les catholiques et le pape luimême s'obstineraient-ils dans la revendication, heureusement vaine du pouvoir temporel?» (p. 311-312).

* Encore la Séparation. Un sophisme de M. l'abbé Gayraud. Traitant de la Séparation dans la « Revue du clergé français » (1er novembre 1905), l'honorable député du Finistère interprète ainsi le fameux article 4 de la nouvelle loi (p. 467): «Ce texte détermine les conditions à remplir par l'association prétendant aux biens à transmettre et désigne les personnes qui doivent opérer cette dévolution. La condition essentielle et unique, c'est « la conformité aux règles d'organisation générale du culte dont on se propose d'assurer l'exercice, c'est-à-dire, pour les associations destinées à assurer l'exercice du culte catholique, la soumission à l'évêque et au pape: car telle est, d'après le droit public français depuis quinze siècles, la règle fondamentale de l'organisation du catholicisme dans notre pays. Cette condition est claire et sans ambiguïté en ce qui nous concerne. » A la page suivante, M. G. répète que l'autorité catholique est celle « des évêques et du saintsiège». Et p. 469, il conclut « que les associations cultuelles prévues par la loi ne seront point l'organisme schismatique et l'instrument de laïcisme que d'aucuns redoutent ».

M. G. s'illusionne. Il est possible, en effet, que les autorités qui auront à décider entre deux ou trois associations se disant catholiques et voulant pratiquer le culte catholique, quelle est celle d'entre elles qui est vraiment catholique, il est possible, dis-je, que les autorités se prononcent dans le sens indiqué par M. G. quelque temps encore, tant qu'elles seront sous l'influence de la définition papiste de l'autorité catholique, telle que M. G. la donne. Mais cette définition n'est pas la définition catholique, et il ne sera pas difficile de le démontrer aux juges. Déjà M. G. avoue que cette définition ne date que « depuis quinze siècles ». C'est beaucoup trop. Mais transeat. Cet aveu suffit pour constater déjà que, pendant les cinq premiers siècles, l'autorité de l'Eglise n'était pas, dans les Gaules, celle des évêques et du pape. L'ancienne Eglise catholique était en effet une république; elle était autonome, notamment dans les Gaules; l'évêque de Rome, simple patriarche d'Occident, n'avait pas à s'immiscer dans la juridiction des évêques; les évêques administraient leurs diocèses avec leur clergé, et les fidèles aussi avaient des droits. Il ne sera pas difficile de démontrer aux juges que le système papiste actuel viole l'ancienne constitution de l'Eglise catholique. Même encore sous Louis XIV, on admettait en France la possibilité d'établir des évêques sans le pape; c'etait l'ancien droit commun ecclésiastique. Les rapports officiels des théologiens français sur cette question sont dans les archives des affaires étrangères à Paris; M. G. peut les consulter (voir la Correspondance de Rome). Si Louis XIV n'avait pas été le fils d'une mère espagnole (Anne d'Autriche, fille de Philippe III roi d'Espagne) et d'un père qui était fils d'une Italienne (Marie de Médicis); s'il n'avait pas été élevé dans l'ultramontanisme jésuitique, s'il avait voulu être fidèle aux doctrines catholiques de son pays, il n'aurait pas joué la palinodie comme il l'a jouée sous Innocent XII et Clément XI. Les juges français finiront par connaître ces faits et ces doctrines, s'ils ne les connaissent pas encore. Ils auront assez d'esprit et de dignité pour consulter les sources authentiques et ne pas boire aux sources frelatées. Ils comprendront que les papes ont violé et changé la constitution catholique de l'Eglise, et que, dès lors, ce n'est pas au pape qu'on doit demander la définition de ce qui est constitutionnellement catholique. C'est de l'a b c. Et, la démonstration faite, il ne sera que juste de donner raison et de rendre justice aux vrais catholiques, qui auront des évêques catholiques sans le pape. Cette formule étonne aujourd'hui ceux qui ignorent l'histoire de l'Eglise et auxquels on a fait croire que, sans le pape, il n'y aurait plus en ce monde ni catholicisme, ni christianisme, ni religion, mais seulement un grand trou vide, où se débattrait et s'entretuerait la pauvre humanité. Cette mentalité, toute de grossière ignorance, disparaîtra bientôt, même en France, et fera place au bon sens. Et alors, d'après l'article 4, les catholiques jouiront des droits et des propriétés catholiques, sans se soucier de l'évêque de Rome, qui n'a aucun droit sur la France et qui doit être soumis à l'Eglise catholique, au lieu d'en être le maître.

* Un sophisme de M. Fonsegrive. — Dans la «Quinzaine» du 1er octobre 1905, M. F. prétend que, si la hiérarchie ecclésiastique fait quelquefois sentir davantage « l'appareil extérieur du gouvernement », c'est parce que le règne de l'Evangile est en baisse et que les « dislocations » qui se produisent en conséquence, doivent être réparées par l'autorité. La thèse est ingénieuse. Il est certain que les évêques doivent veiller à la vitalité de l'Eglise confiée a leur surveillance et à leur pastoration; et que, de fait, certaines divisions produites dans plusieurs Eglises ont donné lieu à une plus grande activité des évêques et ont contribué ainsi à accroître l'autorité épiscopale. Si M. F. s'était borné à constater ce fait, il aurait pleinement raison. Mais il va plus loin et semble vouloir justifier la tyrannie dite spirituelle de certains évêques. notamment de l'évêque de Rome, comme si cette tyrannie était toujours motivée et nécessitée par la baisse de l'Evangile dans les àmes. L'histoire de l'Eglise dément cette prétention, et montre que beaucoup de gestes de l'épiscopat et notamment de la papauté, inspirés manifestement par l'ambition, par l'amour du pouvoir et nullement par le zèle des âmes, ont scandalisé les fidèles au point que ceux-ci, sentant l'amour de l'Evangile grandir en eux, se sont élevés et révoltés contre les scandales épiscopaux et pontificaux. En sorte que la croissance de l'autoritarisme épiscopal et pontifical était une preuve de la décroissance de l'esprit évangélique dans les évêques et les pontifes coupables. De fait, l'autoritarisme épiscopal, loin d'avoir corrigé aucun abus, les a tous aggravés: et l'absolutisme papal, loin de rehausser l'esprit évangélique, dont il est d'ailleurs la contradiction, éloigne du catholicisme romain les âmes qui ont le respect de leur conscience et de la vérité évangélique. A qui M. F. fera-t-il croire que la recrudescence de matérialisme et d'irreligion exige que le pape se déclare infaillible et omnipotent? et surtout que cette déclaration du pape fait cesser cette recrudescence et remet l'Evangile en hausse? Le contraire saute aux yeux.

* M. Loisy et le cardinal Perraud. — L'histoire se répète souvent. En 1872, lorsque je publiai mes premières réfutations du

prétendu dogme de l'infaillibilité papale, le cardinal Perraud (alors simple Père Perraud) jugea à propos de me répondre et de faire croire qu'il soutenait, lui, la cause catholique. Voir mon volume intitulé: Les faux Libéraux de l'Eglise romaine, Réponse au P. A. Perraud (Paris, Fischbacher, 1872). En 1904, le même personnage, vêtu de rouge, a joué le même jeu contre l'abbé Loisy, en félicitant un prédicateur d'avoir « réfuté des erreurs très perfides, malheureusement accréditées par des hommes sur lesquels l'Eglise (!) aurait eu le droit de compter pour défendre ses constantes (!) doctrines contre les témérités de la néo-critique ». A ce coup de griffe indirect, l'abbé Loisy a répliqué (Revue d'histoire et de littérature religieuses, sept. 1905, p. 515): «L'Eglise, on peut le supposer, a d'abord le droit de compter sur la sincérité de ses enfants qui s'occupent de science, et ceux-ci ont le devoir de lui parler selon ce qu'ils croient être vrai. Il pourrait être avantageux pour eux, mais non pour elle, de la flatter et de l'endormir dans une trompeuse sécurité. Alors seulement on serait fondé à parler de perfidie. » — E. M.

* Etat du protestantisme libéral en Suisse. — A l'occasion du Congrès unitaire de Genève (1905), M. Louis Ruffet a décrit ainsi, dans la « Revue chrétienne » de novembre dernier (p. 335), la situation du protestantisme libéral en Suisse: « Le libéralisme, comme tel, ne fait pas de très grands progrès dans la Suisse romande. Dans les cantons de Vaud et de Neuchâtel, il y a bien, au dire de M. le pasteur Mayor, quelques pasteurs libéraux, mais il n'y a pas de paroisse nettement résolue à placer à sa tête un théologien « moderne ». Dans le canton de Vaud, aucun ecclésiastique n'a voulu adhérer au Congrès unitaire. Dans le Jura bernois, la situation des deux ou trois pasteurs franchement libéraux est devenue intenable. Dans le canton de Neuchâtel, la formation de l'Eglise indépendante a eu pour effet de les exclure des postes nationaux. A Genève, en revanche, le christianisme progressif a pris pied. Il a trouvé des adeptes sérieux et a revendiqué ses droits dans l'Eglise, dans la Faculté de théologie et au Consistoire. Et cependant le nombre des pasteurs qui consentent à porter l'étiquette libérale diminue. Le parti libéral n'a plus d'organe dans la presse religieuse: il tend à se désagréger et à se fondre dans le centre gauche. Dans la Suisse allemande, le régime politico-ecclésiastique qui ouvre les Eglises nationales à toutes les écoles dogmatiques, y compris la tendance réformiste, attachée à l'Evangile de Jésus, mais « sans mélange de théologie johannique ou paulinienne», a parfois ses désagréments, mais il a aussi ses côtés instructifs et salutaires. »

- ** La crise dans les Eglises libres (protestantes) de la Suisse romande. Tel est le titre de trois articles de M. E. Platzhoff-Lejeune, publiés dans le Bund des 4-6 décembre 1905; articles dans lesquels il malmène peut-être trop les petites Eglises, mais dans lesquels il fait aussi la très judicieuse remarque suivante au sujet des divisions de ces mêmes Eglises: «In einer Zeit, da die Kirche täglich bei den Gebildeten wie im Volke an Ansehen verliert, sind solche Zustände doppelt schmerzlich. Wie wichtig wäre eine Einigung aller Kirchlichgesinnten im Kampf gegen Rom, gegen den Atheismus und Anarchismus! Aber das ist, wie es scheint, Nebensache; die kirchliche Spaltung wird aufrecht erhalten und wie das heiligste der Güter verteidigt.
- * Les théologiens protestants vaudois. L'analyse de leurs travaux pendant l'exercice 1903-1905, vient d'être publiée par M. le pasteur Goumaz, dans la « Revue de théologie » (Lausanne), septembre 1905, p. 457-476. C'est un Rapport fort intéressant par le sérieux des questions qui ont été discutées. Toutefois il me semble qu'en général on s'est trop borné à les traiter tantôt dans le sens négatif, tantôt dans le sens affirmatif, sans chercher assez le lien conciliateur entre le non et le oui. Tel, par exemple, le débat sur les miracles, entre M. Goumaz et M. Petavel-Olliff (p. 470 et suiv.). Sur la question des « origines du christianisme d'après la critique radicale », il est dit (p. 474):
- «L'école de Tubingue avait abouti à des conclusions positives... La critique radicale est née depuis, qui a rompu ouvertement avec cette manière de voir. » Suit l'indication des points de vue adoptés par les critiques radicaux. Or « M. Perriraz s'attacha à démontrer que, bien que constituant un effort sincère dans la recherche de la vérité, le travail de la critique radicale n'a fait qu'aboutir à des impossibilités historiques... Il y a dans toute cette tentative l'essai avorté d'appliquer l'évolutionnisme à l'histoire et de présenter le christianisme comme se développant selon un plan régulier et uniforme, pour le plus grand effacement des personnalités historiques. Résultat de tant d'hypothèses: Les obscurités sur les origines du christianisme demeurent, et ce qui était clair devient obscur. » Tant d'érudition pour ... rien. Ne serait-ce pas que la méthode manque?
- * Discussions protestantes. M. le professeur Frommel et M. le pasteur Berguer continuent leur discussion au sujet de l'agnosticisme religieux. M. F. attaque cet agnosticisme, M. B. le défend. Ces deux adversaires ont-ils clairement défini le sens qu'ils attachent à ce mot en matière de religion? Non, que je sache; ils se sont contentés d'à peu près. C'est toujours le même oubli de

la règle élémentaire de la logique, qui veut qu'on précise d'abord l'état de la question par des définitions exactes et claires. De là beaucoup de nuages amoncelés et de temps perdu.

« L'agnostique, dit M. B., se trouve, d'une part, en face d'une expérience religieuse, d'autre part, en face d'une donnée intellectuelle en rapport avec cette expérience, et il constate que, parallèles l'une à l'autre, cette expérience de l'ordre du sentiment et cette donnée de l'ordre intellectuel ne s'épuisent pas l'une l'autre; il v a entre elles quelque chose d'irréductible. Il reste toujours, dans la réalité religieuse, quelque chose qui ne se réduira pas en tormules intellectuelles (p. 408)... Les représentations intellectuelles d'expériences religieuses, unies à ces expériences par une nécessité psychologique inconnaissable, ne peuvent être envisagées scientifiquement comme rattachées à elles par un lien causal (p. 412)... L'inadéquation, le parallélisme psycho-religieux dont les agnostiques ont conscience les empêchera de déclarer intellectuellement vraies les croyances qu'ils formuleront... Le mot mensonge théologique, s'il est un peu fort lorsqu'on l'applique à une croyance proposée, devient l'exact qualificatif de toute doctrine imposée aux autres comme la vérité. Or, en ruinant le mensonge théologique, l'agnosticisme devient un des plus sûrs garants de l'esprit protestant (p. 413). »

Si M. B., en s'exprimant ainsi, veut simplement dire que des théologiens ont cherché à imposer aux autres des formules théologiques, représentées par eux comme des vérités absolues, mais qui ne sont que des mensonges, M. B. a raison: car, de fait, certains théologiens, nombreux même, ont agi de la sorte et se sont gravement trompés.

Mais M. B. semble vouloir aller plus loin, et ériger en système absolu que toutes les formules théologiques sont, comme telles, des « mensonges », parce que, en soi, aucune des croyances que l'on formule n'est intellectuellement vraie. Ici M. B. se trompe manifestement: car une formule intellectuelle peut être vraie, sans être parfaite et complète. Qu'il y ait toujours lieu d'étudier, de scruter, de perfectionner les expressions de la foi et de la doctrine, cela est incontestable: aucune expression n'est parfaite, et l'on peut toujours mieux dire, toujours mieux comprendre, comme on peut toujours mieux sentir et mieux faire. Mais est-ce une raison pour affirmer, comme le fait M. B., que toute doctrine formulée est une doctrine figée et morte? Non. Il est évident qu'on peut rendre une assertion, une proposition, une formule, plus vraie, plus complète, plus claire, sans pour cela prétendre qu'elle était fausse avant cette amélioration. Le bien est-il le mal avant de devenir le mieux? Non.

- M. B. commet une autre erreur. Il ne veut pas accorder à la doctrine un rôle régulateur (p. 415). Si cette doctrine est fausse, il a raison; mais si cette doctrine est vraie, il a tort. Toute doctrine vraie est une règle.
- M. B., qui est sentimentaliste, ne veut pas que la vérité religieuse dépende de l'intelligence, mais qu'elle jaillisse du cœur. Ici encore il se trompe en mettant le cœur en antagonisme contre l'intelligence et l'intelligence contre le cœur. La religion est à la fois une chose d'intelligence et de cœur, parce qu'elle est à la fois une idée et un sentiment, une doctrine et une vie. M. B. attaque la croyance-doctrine parce que toute donnée intellectuelle lui paraît inadéquate. Comment ne voit-il pas qu'on peut se retourner contre lui et lui reprocher de n'avoir, lui aussi, que des sentiments religieux inadéquats, incomplets, peut-être défectueux et mauvais ?
- M. B. ne veut pas que la doctrine soit « un générateur de l'action religieuse » (p. 417). Il se trompe: car que d'idées sont des forces! que de doctrines poussent à l'action! Et J.-C. n'a-t-il pas dit qu'il est « la vérité et la vie », la vérité d'abord, la vie ensuite? N'est-ce pas de la psychologie élémentaire?
- M. B. ne veut pas que l'expérience religieuse soit « causée » par la croyance, par la doctrine (p. 420). Il admet le parallélisme entre elles, mais non la causation. Il veut un dualisme dans l'àme une, l'irréductibilité de l'une à l'autre, comme si deux manifestations de l'esprit ou de la force spirituelle étaient nécessairement irréductibles, comme si la vérité ne pouvait pas engendrer le sentiment et par le sentiment l'action, et comme si l'action et le sentiment, à leur tour, ne pouvaient pas faire jaillir la lumière et conduire à la vérité et à la doctrine. En vérité, l'agnosticisme de M. B. est bien étroit.
- Les attitudes intellectuelles sont tonjours, dit-il, plus ou moins artificielles » (p. 423). Et certaines attitudes sentimentales ne le sont-elles pas aussi?
- M. B. reproche à M. F. de « partir de la convention religieuse pour juger l'agnosticisme et le juger mauvais » (p. 424). M. F. a beau jeu pour répliquer et montrer les erreurs de l'agnosticisme en dehors de la convention religieuse. M. B. ajoute: « Les agnostiques partent, eux, de la convention scientifique pour juger le gnosticisme religieux et ils le jugent mauvais. » Mais, 1° il n'y a pas de convention scientifique; il y a la science, et, en dehors de la science, dans le domaine intellectuel, le reste n'est rien; le conventionnel n'est qu'une hypothèse; 2° les agnostiques se fondent, non sur la science, mais sur le sentiment, pour juger le gnosticisme religieux; 3° le mot « gnosticisme » est bien mal choisi pour désigner la doctrine religieuse et la croyance chrétienne. On pour-

rait s'attendre à plus d'équité et à plus de sagesse de la part de M. B. M. F. réplique court, mais annonce un débat « imminent et sérieux » (p. 427).

- * Le protestantisme français. Le « Chrétien français » du 4 novembre 1905 s'est exprimé ainsi, dans son Bulletin religieux, en proposant une Déclaration de foi, relative aux Eglises protestantes: « Malheureusement, il est bien à craindre que cette tentative de conciliation demeure sans résultat. Quelque chose peut-il enrayer le mouvement de division intestine qui tend aujourd'hui à pulvériser le protestantisme français : »
- ** Quelques documents anglicans suggestifs. D'une part, c'est un « interview » avec M. l'évêque Potter, de New-York, interview rapporté par le « Church Family Newspaper » du 10 novembre 1905, et dans lequel on lit ce témoignage de *catholicité* et de *fraternité* donné par l'éminent prélat non seulement à l'Eglise grecque, mais aussi à l'Eglise ancienne-catholique. Je copie textuellement:
- « A Spirit of Brotherhood. As regarded the proposed establishment of friendly relations between the Greek and American Churches, Bishop Potter spoke of the similarities as well as the dissimilarities, in the two Churches. During the early years of Christianity there were elements in the mysteries and in the religious societies of Eastern Europe from some of which Christianity recoiled. On the other hand, the majority of them had the same aims as Christianity itself—the aim of worshipping a pure God, the aim of living a pure life, and the aim of cultivating the spirit of brotherhood. These things are recognised by Bishop Potter in the Greek Church of to-day. "The Episcopal Church of America," said the Bishop, "claims historic continuity with the Church of all ages, through the succession of bishops from Apostolic times. While praying in our liturgy for the visible unity of the Church, while expressing an earnest desire for its restoration, we do not generally favour any scheme of evangelical alliance. The Greek, the Old Catholic and the Moravian Churches are regarded as being portions of the Church Catholic: the Protestant denominations, on the other hand, are usually considered as having broken themselves away from the organic continuity of the visible Church."
- D'autre part, c'est la lettre suivante d'un chapelain anglican, dans laquelle on propose à l'Eglise anglicane de considérer l'attitude du gouvernement français contre les agissements d'ordre très temporel et très politique des congrégations dites religieuses, de la considérer, dis-je, comme une « persécution » contre l'Eglise catholique. Et ce serait l'archevêque infaillibiliste de Paris qui repré-

senterait, aux yeux du théologien anglican, l'Eglise gallicane! O profondeur de la doctrine! Cette lettre montre à l'évidence en quoi consiste le prétendu catholicisme de la fraction anglicane à laquelle appartient le chapelain en question. C'est du pur papisme. J'extrais cette lettre du « Church Times » du 20 octobre 1905:

*Sir,—Two weeks ago I made the proposal to draft a letter which might be sent by any Anglican priest to the Archbishop of Paris, expressing individual sympathy with the Gallican Church in the troubles and persecution through which that body is passing. I have had several letters from those who are in accord with this thought. It would further the cause if you would kindly let the French draft and its translation appear in your columns.

At the Archevêché [I have made inquiries] the note of sympathy would be equally acceptable in either English or French.

"A son Eminence Le Cardinal l'Archevêque de Paris, L'Archevêché, Paris.

"Monseigneur, — Dans les malheureuses épreuves que traverse l'Eglise de France, au milieu de la persécution qui frappe les nombreuses congrégations et ordres religieux de ce pays — persécution qui menace de s'étendre à tous les membres de Votre Eglise —, je me permets d'adresser à Votre Eminence ces mots en témoignage de sympathie et comme hommage de profond respect.

"Je prierais V. E. de les accepter de la part d'un simple prêtre anglican et catholique, qui ne cesse jamais de prier pour 'tous ceux qui sont en nécessité et en tribulation', et qui aime à espérer que le futur rapprochement des Eglises de Jésus Christ dans le monde entier resserrera plus fortement les liens de la charité chrétienne.

"Je prie V. E. d'agréer le hommage de mon respect et de ma vénération. "N. M."

TRANSLATION.

"To his Eminence the Cardinal-Archbishop of Paris, The Archevêché, Paris.

"Monseigneur,—In the trying circumstances in which the Church of France finds itself placed at the present moment, by a persecution which has affected numberless congregations of religious orders—a persecution that bids fair to extend itself to all members of your Church—I venture to address to your Eminence these few words, as evidence of my deep respect, and as an expression of sympathy in the passing trial.

"I would ask 'V. E.' to accept them as a mark of this esteem and sympathy on the part of a simple Anglican and Catholic priest, who never ceases to pray for all those who are 'in necessity and tribulation'—of one who dearly cherishes the hope that the future 'rapprochement' of the Churches of Jesus Christ throughout the whole world will bind all men more closely in the bonds of Christian charity and love.

"Asking your Eminence to accept my every expression of deep respect, I venture to remain, and sign myself,

"N. M."

If this letter at all meets the wishes of any of my brother priests, I hope it will be made use of.

These marks of sympathy here are very much valued, and they do good work.

GEORGE WASHINGTON.

St. George's Church, Paris.

— Citons encore l'extrait suivant d'un article, signé A. B., dans les *Church Bells* du 1^{er} décembre dernier: « The Rev. W. Little has been calling attention, in the Roman 'Catholic Times', to the decrease of Romanists in this country; fully 20 per cent. He says, 'In 1841 they numbered seven millions, now, not much over five millions; that in 1841 their proportion was one in four of the population, now one in eight.'

The case of Rome in Ireland is very striking. She is decreasing there as to numbers. Mr J. Runnion has published a letter, which some of the Roman journals have reproduced. After quoting his figures, he says:—'That is, in plain English, we (the Irish Catholics) are now decreasing in this country 12.7 times as fast as our fellow-countrymen of other denominations. Let no reader be angry with me for writing the truth; test my figures by the census returns. I am not the author; I am only a translator of the census returns of 1891 and 1901, and I am ready to discuss the correctness or otherwise of my translation with any friend who may think I have misinterpreted the official return. Yes, I advisedly say we are a dying nation.'

We often read that Irish girls are the most virtuous in the whole kingdom, and I am not going to uphold or to dispute the statement. It should, however, be remembered that cases are known where Irish parents and priests combine to send an immoral girl to England, with the result of swelling English statistics and keeping down the Irish.

As regards drunkenness, it seems to be on the increase in Ireland, and on the decrease in England. I have recently seen some extracts from an address by a Jesuit priest, in which he boldly and honestly declares 'drink' to be the great national evil in Ireland.

A Mr Bennet Mulreany, a Roman Catholic, confirms the above in a letter to a Londonderry paper. He writes:—'God help our poor unfortunate people. How they are carried away! They are following the example of the Spaniards with their bull fights, cock fights, theatres, and all kinds of games and gambling on Sundays. To see our poor souls with their footballs, excursions, United Leagues, Gaelic Leagues, and drunkenness, all on Sundays, and not one Protestant to be seen in all these crowds.'

* Les Associations cultuelles. — Nous appelons vivement l'attention des catholiques libéraux de France qui veulent défendre leurs convictions, sur les points suivants: 1º Ils doivent maintenir énergiquement leur titre de catholiques. Aux ultramontains qui les accuseront de professer un catholicisme erroné et de faire schisme, ils répondront que leur catholicisme a été enseigné et pratiqué par les Pères de l'Eglise catholique et par les plus grands théologiens catholiques. Ils citeront notamment les théologiens français. Cette démonstration ne sera pas difficile à faire. Aux ultramontains qui leur diront qu'on n'est pas catholique sans le pape, a fortiori contre le pape, ils répliqueront qu'on est catholique quand on professe la foi catholique et qu'on pratique la morale catholique; que lorsque les papes ont violé la foi catholique et la morale catholique, les vrais catholiques leur ont résisté, ont bravé leurs anathèmes, et que, pour eux, ils se croient autorisés à marcher sur leurs traces. Ils montreront que ni l'Index ni les autres congrégations romaines n'ont fait loi en France chez les vrais catholiques, mais seulement dans le parti ultramontain. Qu'ils se tiennent fermes sur ce terrain historique; aucun juge français ne saurait les vaincre, ni même les condamner sans soulever contre lui l'âme du pays. — 2º Ils doivent reprendre énergiquement les droits religieux et ecclésiastiques dont Rome les a dépouillés dans le cours des derniers siècles. Les ecclésiastiques et les fidèles devront donc de nouveau, comme autrefois, élire leurs évêques, et les faire consacrer par les évêques catholiques qui rejettent l'ultramontanisme: ceux-ci s'empresseront de leur rendre fraternellement tous les services religieux dont ils auront besoin. 3º Les paroisses catholiques libérales devront, avec les curés élus par elles, se grouper entre elles. Lorsqu'un groupe sera assez considérable, il élira en synode un évêque et le fera consacrer régulièrement, comme il vient d'être dit. Lorsque plusieurs évêques seront ainsi élus et ainsi consacrés, ils se réuniront en synodes provinciaux ou nationaux, et discuteront les intérêts de leurs Eglises, sans se soucier ni du pape, ni des partisans du pape, dont ils dédaigneront les anathèmes et les injures. Qu'ils soient appliqués à leurs devoirs avec d'autant plus de zèle, d'énergie, de bon sens, et ne

déviant de la ligne catholique ni à droite ni à gauche. Avec le critérium catholique, bien compris et bien appliqué, ils seront invincibles. Il est impossible que des Français ne préfèrent pas leurs propres élus, connus d'eux, estimés et aimés, à des créatures d'une autorité étrangère. Rome est Rome, et la France est la France : que Rome fasse ses affaires romaines, et que la France catholique fasse ses affaires catholiques selon l'esprit catholique. Catholique et romain ne seront jamais synonymes, ni en français, ni dans aucune autre langue: orbis major urbe. -- 4º Dans l'exercice de leur autonomie ecclésiastique, les paroisses catholiques ainsi groupées et ainsi réunies avec leurs évêques en synodes réguliers, pourront faire, dans l'esprit de l'Evangile et de la Tradition universelle, toutes les réformes disciplinaires et liturgiques qu'elles estimeront utiles pour le bien des âmes et le triomphe du vrai christianisme: liturgie en langue nationale, administration gratuite des sacrements, suppression du casuel des messes, célibat ecclésiastique facultatif, etc., etc. Toutes ces réformes, que Rome ne manquera pas d'attaquer, sont dans l'esprit du catholicisme, comme il est aisé de le démontrer. Textes des Ecritures, textes des Pères, textes des théologiens, faits de l'histoire, tout concourra, avec la droite raison et avec la science, à soutenir les catholiques libéraux dans ce bon combat.

De la sorte, ils ne pourront pas être accusés de violer la loi : car ils ne s'occuperont pas de politique; leurs assemblées religieuses n'auront pas d'autre but que l'exercice du culte catholique, et non du culte protestant. La loi parle des évêques; or ils auront les leurs, dont ils démontreront la catholicité, d'après les principes mêmes qui ont été enseignés dans l'Eglise gallicane. L'excommunication par les évêques du pape ne saurait être transformée en marque distinctive du catholicisme ou du non-catholicisme; aucun juge, aucun conseiller d'Etat n'oserait s'aventurer dans l'entreprise d'une telle transformation. Le bon sens français peut être surpris pendant quelque temps; mais il finit toujours par s'apercevoir des mystifications; or la mystification ultramontaine dont il s'agit est trop formidable pour ne pas éclater aux yeux.

Telle est la base sur laquelle il faut opérer.

Quant à l'opinion de M. Briand, d'après laquelle tout prêtre qui n'aura pas reçu l'estampille papale doit être tenu pour bon à rien, elle peut être considérée comme un reste de la faiblesse qui lui a inspiré son article IV. Cette faiblesse ne tiendra pas long-temps, soit parce que son auteur n'est pas plus infaillible que son protégé le pape, soit parce qu'elle est déjà attaquée, non seulement par M. Clémenceau, mais par tous les vrais adversaires politiques du papisme, soit enfin parce que la raison mise en avant par M. Briand n'en est pas une. M. B. prétend, en effet, que, si l'évêque

n'a pas un droit de présentation des curés aux paroisses, il a un droit de veto. Cette distinction n'est fondée ni sur la théologie, ni sur le droit. L'évêque a si peu le droit de veto, qu'il peut être destitué par son synode. Sans calembour, la théologie de M. Briand est peu brillante.

* Nécrologie. — M. l'abbé Gustave Morel, du diocèse de St-Dié, est mort pendant l'été 1905, en Russie, dans la propriété de M. Khomiakoff, en prenant un bain. C'était un ecclésiastique de valeur qui s'occupait particulièrement de l'union des Eglises. Nous regrettons sincèrement sa mort à cause de ses qualités personnelles; mais nous ne saurions nous faire illusion sur le rôle qu'il aurait joué dans cette question. Il est malheureusement trop certain que Rome ne poursuit pas l'union des Eglises, mais uniquement leur soumission à la papauté. Or la papauté est le grand obstacle à l'union, parce qu'elle a toujours été et qu'elle sera toujours davantage le grand principe de division entre les Eglises. M. Péchenard, dans le discours funèbre qu'il a prononcé aux funérailles du défunt, a très clairement indiqué le but visé par les agents de la papauté: « L'abbé Morel, a-t-il dit, croyait avoir entrevu le moment où l'immense Empire de Russie, en train de se désagréger, sentirait le besoin d'un nouveau point d'appui et se retournerait vers le centre de la vérité catholique. Dans l'espoir de faciliter à tant de millions d'âmes le retour au giron de l'Eglise, il s'adonnait, etc. ». Quelle naïveté! La papauté, centre du catholicisme! La papauté, point d'appui pour empêcher la désagrégation de la Russie et pour la sauver! Comment peut-on encore de nos jours, en présence des faits, écrire de telles billevesées! Et dire qu'il y a néanmoins, même en Russie, des orthodoxes romanisants! Espérons que les vrais orthodoxes et les vrais patriotes ouvriront bientôt et d'autant mieux les yeux.

Bischof von Anzer

die Berliner amtliche Politik und die evangelische Mission.

Von

Friedrich Nippold.

Preis Mk. 1. 80.

Römische Taktik

in den Vereinigten Staaten.

Von

Karl Knortz,

Evansville, Indiana.

Preis Mk. 1.50.

Beiträge zur Reformationsgeschichte.

Bibliographia Brentiana.

Bibliographisches Verzeichnis der gedruckten und ungedruckten Schriften und Briefe des Reformators Johannes Brenz.
Nebst einem Verzeichnis der Literatur über Brenz, kurzen Erläuterungen und ungedruckten Akten.

Mit Unterstützung der Württembergischen Kommission für Landesgeschichte

bearbeitet von

Lic. Dr. W. Köhler, Privatdozenten an der Universität Giessen. Lie. Friedr. Reinh. Lipsius:

Kritik der theologischen Erkenntnis.

Preis Mk. 5. 50.

Dr. Emil Ott:

Die Religionsphilosophie Hegels,

in ihrer Genesis dargestellt und in ihrer Bedeutung für die Gegenwart gewürdigt.

Preis Mk. 3. -

D. Georg Graue:

Selbstbewusstsein und Willensfreiheit,

die Grundvoraussetzungen der christlichen Lebensanschauung mit besonderer Berücksichtigung ihrer modernen Bestreitung geprüft und dargestellt.

Preis Mk. 3. 20.

Dr. Karl Heim:

Das Weltbild der Zukunft.

Eine Auseinandersetzung zwischen Philosophie, Naturwissenschaft und Theologie.

Preis Mk. 4. —, gebunden Mk. 5. —.

Professor Goswin Uphues:

Religiöse Vorträge.

Preis Mk. 1. 80, kartonniert Mk. 2, 40.

Professor Dr. J. Kohler:

Der Geist des Christentums.

Preis Mk. 1, 20.

Professor D. A. Dorner:

Grundprobleme der Religionsphilosophie.

Vorträge. Preis Mk. 3. 20.